

CAP

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE



Sur 2 ans – Diplôme d'État de Niveau 3

RNCP n° : 38565

RNCP38565

CAP ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE :

Certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

(francecompetences.fr)

Enregistrement le 01/01/2024

DURÉE

- 800 heures

DATES DE LA FORMATION

- DU 22/08/2024 AU 30/06/2026

LIEU

- 30 RUE DES BERCEAUX – 62630 ÉTAPLES/MER

MODALITÉS-DÉLAIS D'ACCÈS

- Sur dossier d'inscription avec un entretien individuel
- Test d'entrée écrit, test de positionnement digital
- Sur devis / contrat / convention de formation (avec CGV)
- Entrée en formation entre 1 et 9 mois après entretien et complétude du dossier.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- Minimum : 12 – Maximum : 25

ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX

- Locaux conformes à la réglementation E.R.P. et accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap, tutorée par le référent handicap de la structure.

TARIF DE LA FORMATION

- **En contrat d'apprentissage en secteur privé : 6 467 €/an.** Le tarif est pris en charge par l'OPCO de l'entreprise. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur
- **Fonction publique territoriale :** Le CNFPT finance à hauteur de 100 % d'un montant plafonné, le coût annuel de la formation avec une demande d'APF accordée en amont de la signature du contrat d'apprentissage.

***La formation est gratuite pour l'alternant. Un complément peut être accordé pour les apprentis en situation de handicap.**

NIVEAUX DE PERFORMANCE ET D'ACCOMPLISSEMENT DE LA FORMATION 2023

- Taux d'obtention des diplômes formation en alternance : 50%
- Taux de satisfaction stagiaires : 100%
- Taux de poursuite d'études : 0%
- Taux d'interruption en cours de formation : 0%
- Taux d'insertion professionnelle à 6 mois, à la suite de la formation : 100%
- Taux d'insertion professionnelle dans le métier visé : 100%

Valeurs ajoutées du centre :

Au sein d'un lycée professionnel, vous disposez :

- D'un self et d'un snack
- D'ateliers techniques performants et conformes
- D'un point écoute ainsi que d'un lieu ressource
- Gare à proximité <500 mètres.

MÉTIERS VISÉS

- Agent de la petite enfance
- Animateur(trice) petite enfance
- Aide-éducateur(trice)
- Auxiliaire ou agent de crèche
- Aide-auxiliaire de puériculture

LIEUX D'EXERCICE

- École maternelle
- MAM
- Micro-crèche
- Centre de loisirs
- Crèche
- À domicile

PUBLIC

- Avoir entre 16 et 29 ans révolus
- Pas de conditions d'âge pour les personnes reconnues travailleurs handicapés, pour les sportifs de haut niveau et pour les repreneurs d'entreprise
- Être doté d'un bon relationnel, patient et méthodique.

PRÉREQUIS

- Prospector une entreprise d'accueil
- Niveau 2 acquis (Diplôme national du brevet)

***Les candidats ajournés peuvent conserver les bénéfices des épreuves dont les notes sont égales ou supérieures à 10/20 pendant les 5 sessions suivantes.**

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- Acquérir la qualification et les compétences pour l'accueil, la garde et l'entretien du cadre de vie des jeunes enfants en école maternelle/accueil collectifs pour mineurs, au domicile des parents, à son propre domicile, établissement/service d'accueil collectif des enfants de moins de 6 ans.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exercices pratiques
- Mises en situations professionnelles et interactifs
- et d'examens
- Cours magistraux
- Assistance informatique en atelier
- Les activités sont progressives et permettent à chacun de valoriser ses savoirs en évitant toute situation d'échec
- Identification d'un tuteur en entreprise.

***Formation en présentiel et distanciel selon situation.**

ENCADRANTS PÉDAGOGIQUES

- 5 formateurs diplômés dans leurs matières respectives.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

- Test de positionnement
- Évaluations formatives
- Examens blancs
- Relevés de notes et appréciations
- Livret de suivi pédagogique
- Entretien pédagogique personnalisé
- Date de l'examen : mai et juin 2026.

RÉMUNÉRATION APPRENANT

SALAIRE MINIMUM MENSUEL D'UN APPRENTI EN 2024				
En % du SMIC	16 - 17 ans	18 - 20 ans	21 - 25 ans	26 ans et plus
1er année	27%	43%	53% du SMIC soit 936,47 €	100% du SMIC soit 1 766,92 €
En montant	477,07 €	759,79 €		
2ème année	39%	51%	61% du SMIC soit 1 077,82 €	
En montant	689,10 €	901,13 €		
3ème année	55%	67%	78% du SMIC soit 1 378,20 €	
En montant	971,81 €	1 183,84 €		

3 unités professionnelles

- EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant incluant la prévention santé
- *Certificat Sauveteur Secourisme du Travail (expérience obligatoire en AEJE)
- EP2 : Exercer son activité en accueil collectif
- EP3 : Exercer son activité en accueil individuel

Enseignement général

- Français • Histoire/Géographie • Enseignement moral et civique • Mathématiques • Anglais • Sciences physiques et chimiques
- Prévention santé environnement et le certificat Sauveteur Secourisme du Travail • Education physique et sportive
- Arts appliqués et cultures artistiques

MODULES COMPLÉMENTAIRES

Entreprise : 3 semaines de stage obligatoires dans l'autre secteur d'activité du contrat d'apprentissage (EAJE ou école maternelle)

- Soutien au dossier professionnel
- Projets d'animation
- Évaluations en cours de formation

PASSERELLES, SUITE DE PARCOURS ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Le CAP AEPE peut vous permettre l'accès direct à l'emploi.

Exemples d'équivalences du CAP AEPE :

- Certains candidats peuvent justifier d'une dispense à l'un de ses modules en fonctions de leurs diplômes antérieurs

Les dispenses pour l'EP1 :

- Le Titre assistant de vie de famille
- BEP agricole service aux personnes
- BEP accompagnement, soins et services à la personne

Les dispenses pour l'EP2 :

- BEP accompagnement, soins et services à la personne
- Le certificat Professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport mention animateur/rice d'activités et de vie quotidien

Les dispenses pour l'EP3 :

- Titre assistant de vie aux familles
- BEP agricole service aux personnes
- CAP services aux personnes et vente en espace rural
- Mention complémentaire aide à domicile

Poursuivre ses études après un CAP AEPE :

À l'issue de votre formation en CAP AEPE, vous pourrez choisir d'intégrer :

- Un Bac Pro Services aux personnes et aux territoires (bac pro SAPAT)
- Un Bac Pro Accompagnement, soins et services à la personne (bac pro ASSP)

Mais aussi :

Vous présenter aux concours d'entrée de nombreuses écoles préparant à ce que l'on appelle des Diplômes d'État (DE)

- Concours d'aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ATSEM



Le titulaire du CAP Accompagnant éducatif petite enfance est un professionnel de l'accueil et de la garde des enfants de moins de 6 ans. Soucieux de répondre à leurs besoins fondamentaux, il réalise des activités de soins quotidiens (préparation de repas, soins d'hygiène) et des activités d'éveil contribuant à leur développement affectif et intellectuel et à leur autonomie.

Il assure également l'entretien des locaux et des équipements.

Il peut notamment devenir ATSEM dans les écoles maternelles, auxiliaire petite enfance dans les crèches, agent d'animation dans les centres de vacances, ou encore assistant maternel à domicile.

CONTACTS

Auréliane HAGNERÉ

Responsable de Centre AREP
et UFA Saint Joseph

aureliane.hagnere@escetaples.com

03.21.94.57.36

Coralie TELLIER

Directrice Adjointe Lycée Professionnel et UFA St Joseph
Coordnatrice pédagogique CAP/BP

coralie.tellier@escetaples.com

03.21.94.57.36

Lisa EVRARD - Coline CODRON

Assistants administratifs

lisa.evrard@escetaples.com

coline.codron@escetaples.com

03.21.94.57.36

Aline LEPRETRE (Référénte HANDICAP)

UFA Saint Joseph : lpsecretariat.ogece@gmail.com

CFA Jean Bosco : handicap@cfajeandbosco.fr